

SP-ADEPRESS

PARCOURS COORDONNÉ DU
PATIENT DÉPRESSIF ENTRE LES
PROFESSIONNELS DU PREMIER
RECOURS ET LA PSYCHIATRIE



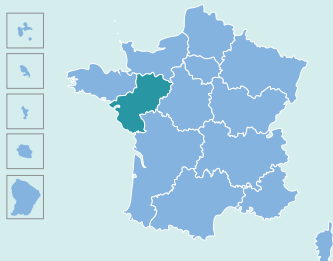
Mettre en place un parcours de soins pour le patient présentant une dépression caractérisée, gradué en fonction de la gravité, coordonné par le médecin traitant en collaboration avec le psychiatre et associé à un financement forfaitaire de l'épisode de soins.



Porteurs du projet :

CHU d'Angers, Pôle de santé Ouest-Anjou
et Pôle de santé Sud-Ouest

Partenaire : CESAME



Pays de la Loire

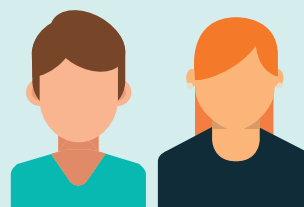


Durée : 3 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
195 K€

Fonds d'intervention (FIR) :
21 K €



228 personnes



Publié au Recueil des
Actes Administratifs
le 23/01/2020



Financement complémentaire et
partiellement substitutif ; forfait
multi-acteurs comprenant des
prestations des professionnels
de ville et de l'hôpital



Art.
51

Innovation

En santé